



## PAVILAND® DESMOLDEANTE PAVILAND® DÉMOULANT

Démoulante en poudre colorée

### DESCRIPTION

Produit en poudre spécialement conçu pour une utilisation sur des pavés imprimés, empêchant les moules de coller au pavé et lui donnant sa texture.

### COMPOSITION

Produit à base d'agents de décoffrage ou anti-adhérents et de colorants inorganiques de grande pureté.

### CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Revêtements en béton imprimé.
- Diversité de couleurs.
- Pouvoir anti-adhérent élevé.

### MODE D'EMPLOI

- Une fois que le béton est prêt pour son impression, saupoudrer le produit de façon régulière en couvrant toute la surface.
- Faire les impressions avec les moules choisis.
- Retirer le démoulant après 3 jours à la fin des travaux avec de l'eau sous pression ou avec le produit de nettoyage recommandé par nos techniciens.

### PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Employer des gants, un masque, des lunettes de protection durant l'application.

### PRÉSENTATION

Sacs de 10 Kg en papier plastifié.  
Stockage jusqu'à 2 ans à l'intérieur de l'emballage d'origine, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

### DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

| Aspect                          | Poudre TEINTEE              |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Densité apparente de poussières | 0,8 ± 0,1 g/cm <sup>3</sup> |
| Rendement                       | 100 g/m <sup>2</sup>        |

### NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des



systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.